



# PRUNAY

PRUNAY - EN - YVELINES • L'ABBÉ • CRACHES • MARCHAIS - PARFOND • GOURVILLE • LA CHAPELLE • VILLIERS - LANDOUE



Prunay en Yvelines

## Édito du Maire

*Madame,  
Mademoiselle,  
Monsieur,*

*La rentrée s'est déjà installée et accompagne ce Prunay Infos.*

*Rentrée scolaire, réouverture de la garderie et de l'accueil de loisirs.*

*Rentrée à la bibliothèque municipale.*

*Poursuite des travaux de voirie départementale et communale.*

*Reprise de l'étude de la révision du Plan Local d'Urbanisme, dans sa phase de diagnostic.*

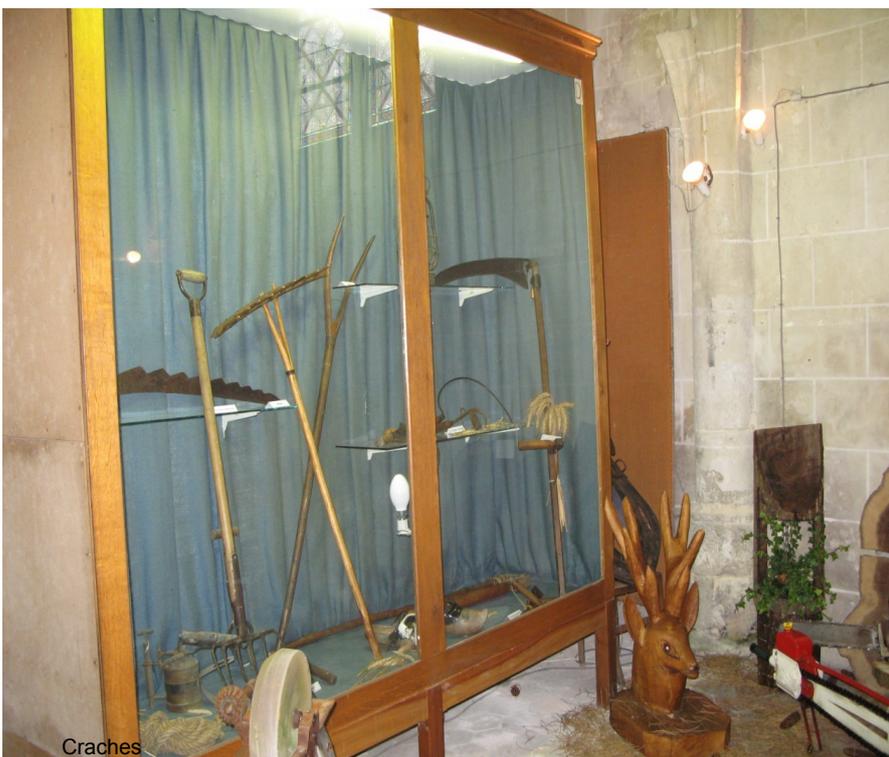
*Et pour plusieurs d'entre nous les vacances sont peut-être oubliées.*

*Cependant la convivialité était au rendez-vous pour fêter le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la fusion de Craches et de Prunay en Yvelines. Vous avez été très nombreux à répondre à notre invitation : c'est le plus beau remerciement que vous pouviez nous donner. Merci également aux associations et à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette journée.*

*Bonne lecture.*

*Bien cordialement.*

*Jean Pierre Malardeau*



Craches

# sommaire

 Edito du Maire Page 1



 Sommaire - Calendrier Page 2



 Elections Législatives Partielles Page 3



 Anniversaire Prunay - Craches Page 4



 Passions lecture Page 5



 Plan Local d'Urbanisme Pages 6 - 7



 Voirie - Sécurité - C.C.A.S Page 8



 Le coin du Jardinier - Maisons Fleuries - Actualités Associatives Pages 9 - 10



 Ecole Page 11



 Les Brèves Page 12



## Calendrier

### Dates à retenir en 2009.....



- 24 octobre Repas C.C.A.S
- 7 novembre Concours de belote et de tarot salle du Moulin
- 11 novembre 9h45 Cérémonie commémorative
- 14/15 novembre Exposition de peintures
- 21 novembre Fête du beaujolais
- 5 décembre Concert de gospel en l'église de Prunay
- 19 décembre matin Distribution des colis de Noël à nos Aînés
- 19 décembre après midi Passage du père Noël dans les rues et les hameaux de Prunay

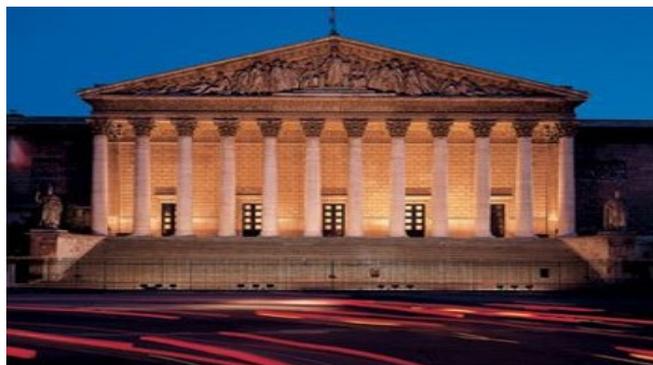
## Résultats de l'Election Législative Partielle de la 10<sup>ème</sup> Circonscription à Prunay en Yvelines Du 20 et 27/09/2009



1 <sup>er</sup> Tour	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	657		
Abstentions	503	76,56%	
Votants	154	23,44%	
Blancs ou nuls	5	0,76%	3,24%
Exprimés	149	22,67%	96,75%

Candidats	Voix	% exprimés
Mme Françoise PELISSOLO	30	20,13%
M. Philippe CHEVRIER	9	6,04%
M. Maxime ROUQUET	3	2,01%
M. Vincent LIECHTI	2	1,34%
Mme Myriam BAECKEROOT	2	1,34%
M. Jean-Frédéric POISSON	66	40,30%
Mme Anny POURSINOFF	31	20,80%
M. Georges-Claude MOUGEOT	6	4,03%

2 <sup>ème</sup> Tour	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	657		
Abstentions	495	75,35%	
Votants	162	24,65%	
Blancs ou nuls	7	1,06%	4,32%
Exprimés	155	23,59%	95,68%



Candidats	Intitulé abrégé	Voix	% exprimés
M. Jean-Frédéric POISSON	UMP	80	51,62%
Mme Anny POURSINOFF	VERTS	75	48,38%

### Résultats de la 10<sup>ème</sup> circonscription

Candidats	Intitulé abrégé	Voix	% exprimés
M. Jean-Frédéric POISSON	UMP	12 804	50,01%
Mme Anny POURSINOFF	VERTS	12 799	49,99%



# Prunay avec Craches depuis 30 ans

## *Célébration de l'anniversaire de la fusion de Craches et de Prunay sous Ablis*

Le conseil municipal a organisé le samedi 19 septembre une réunion conviviale pour fêter cet anniversaire. Il y a trente ans la fusion des communes de Craches et de Prunay sous Ablis donnait naissance à la commune de Prunay en Yvelines.

Les Anciens se souviennent de cet événement, pas toujours bien accepté, mais décidé à l'issue d'un référendum, par les quelque 70 habitants de Craches, en 1979.

En ce samedi de 2009 tous les hameaux, de L'Abbé à La Chapelle, se sont réunis pour partager les festivités, mises en place par la municipalité avec le concours des associations et de nombreux bénévoles, à la ferme du Genièvre à Craches et à la place du Moulin à Prunay.

A cette occasion la messe a été célébrée exceptionnellement en l'église Notre Dame de la Crèche et un enfant de Craches a été baptisé.

## Une journée importante et symbolique pour notre commune.





# Le coin du lecteur

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

### Accueils des classes



Nous avons rencontré l'équipe enseignante le 14 septembre pour établir le calendrier annuel des visites à la bibliothèque.

Notre objectif est d'aider les enfants dans leur apprentissage de la lecture en leur donnant **le goût de la lecture et le plaisir de lire**, en un mot, les amener à devenir lecteurs. Ces visites permettent aux enfants de comprendre l'intérêt que représente la bibliothèque en leur donnant l'envie d'y revenir plus tard.

### Animations proposées :

Découverte de la bibliothèque, lectures d'albums, de contes et d'histoires, découverte de la recherche documentaire, ronde des livres : présentation des livres, lectures par des grands et des petits, découverte de thèmes précis à la demande de l'enseignant.

Toutes les animations sont menées en collaboration avec l'école.

Nous proposons aux enfants un prêt systématique lors des visites à la bibliothèque et aux enseignants des prêts de documents au cours de l'année.

**Calendrier des accueils de classes** Les lundis : 19 octobre : 23 novembre : 14 décembre : 11 janvier : 8 février : 15 mars : 12 avril : 17 mai : 21 juin.

**Intervenants : Marie-Claire VENEL, Sophie GRAMMONT, Nicole VEDEL et Martine GISBERT**

### Thème du mois

Histoires de maisons  
Lieux de vie et de souvenirs

### Nos dernières acquisitions de juillet

Le jeu de l'ange de Carlos RUIZ ZAFON  
Le voyage d'hiver de Nathalie NOTHOMB  
Saga fascination Tome 1.2.3 de Stéphanie MEYER  
Les saisons de la solitude de Joseph BOYDEN  
Le cœur en dehors de Samuel BENCHETRIT  
La mauvaise rencontre de Patrick GRIMBERT  
Et d'autres romans que nous vous laisserons découvrir.

Une plaquette de présentation jointe au journal vous informera du fonctionnement de la bibliothèque

## EXPOSITION DE PEINTURE

Pour cette 11<sup>ème</sup>, nous souhaitons aborder d'autres aspects de la peinture et des arts décoratifs et proposer une exposition plus orientée vers l'art contemporain et abstrait.



Nous vous accueillerons  
Les 14 et 15 novembre



## Qu'est - ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

### Un P. L. U, c'est

Depuis le 13 décembre 2000 et la mise en place de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU), le PLU est le document de référence fixant les dispositions d'urbanisme sur le territoire de la commune pour les 10 à 15 prochaines années, il remplace le traditionnel Plan d'occupation des sols (POS).

**C'est un outil au service du développement  
de la commune et de ses villages.  
Document définissant le droit des sols applicable à chaque parcelle.  
Il doit être l'expression du projet communal.**

### Chaque terrain ou bâtiment de la commune est inscrit dans une zone.

Zones urbaines : Zones U

Zones à urbaniser : Zone AU

Zones agricoles : Zones A

Zones naturelles et forestières : Zones N

### A chaque zone correspond un règlement fixant les principes d'utilisation du sol.

Type d'utilisation et d'occupation des sols

Accès et voirie / Stationnement

Coefficient d'Occupation des Sols (COS)

Hauteur maximum des constructions

**C'est un document juridique.  
Il détermine le droit à construire de chaque parcelle publique ou privée.  
Il s'impose à tous : particuliers et administrations.  
Il sert à l'instruction des différentes demandes d'occupations  
et utilisations des sols.**

(Certificats d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable ou Permis d'Aménager)

## DE QUOI SE COMPOSE LE P.L.U ?

### Le rapport de présentation.

Il comporte un diagnostic sur le territoire (paysages, patrimoine, fonctionnement du territoire), l'économie, l'environnement (état de la faune et de la flore, risques naturels et technologiques), la démographie, l'habitat, etc. Il recense les besoins présents et futurs de la commune, motive les choix d'aménagement retenus et analyse les conséquences prévisibles de l'application du plan sur l'environnement. (Art.R.123-2 code de l'Urbanisme définit le contenu du rapport de présentation)

### Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable).

C'est un document simple et concis qui expose les orientations et la vision du conseil municipal appliquées au territoire pour les 10 à 15 années à venir en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme.

(Art.L.123-1 / 123-3 code de l'Urbanisme - grande liberté laissée aux communes pour définir contenu et degré de précision du PADD)

## Les orientations particulières d'aménagement.

Les orientations d'aménagement par quartier ou secteur (par exemple, une étude entrée de ville, les principes d'aménagement d'une zone à urbaniser, des propositions de traitements de l'espace public...) doivent être cohérentes avec le PADD.

*Art.L.123-1 / R.123-3-1 / R.123-6 code de l'Urbanisme*

## Le volet réglementaire.

Le règlement précise les différentes règles d'utilisation du sol affectées à chaque zone (U, AU, A, N). Cela permet de gérer l'évolution des aires urbaines ou naturelles différemment. Seules les règles d'implantation des bâtiments par rapport aux voies et aux limites de parcelles sont obligatoires, le code de l'Urbanisme laisse une grande liberté aux communes pour en définir le contenu et le degré de précision.

*(Art.R.123-9 code de l'Urbanisme)*

## POURQUOI AVONS-NOUS MIS LE P.L.U EN REVISION ?

Le conseil municipal à travers ces diverses expériences d'aménagement s'est rendu compte que son outil d'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme créé en 2004 ne répond plus en terme de zonage et réglementation à sa vision prospective de son territoire.

S'il est un document exigeant dans sa conception et son application, il doit rester lisible pour nos concitoyens. Aussi ce document évolutif peut être réécrit par 3 méthodes.

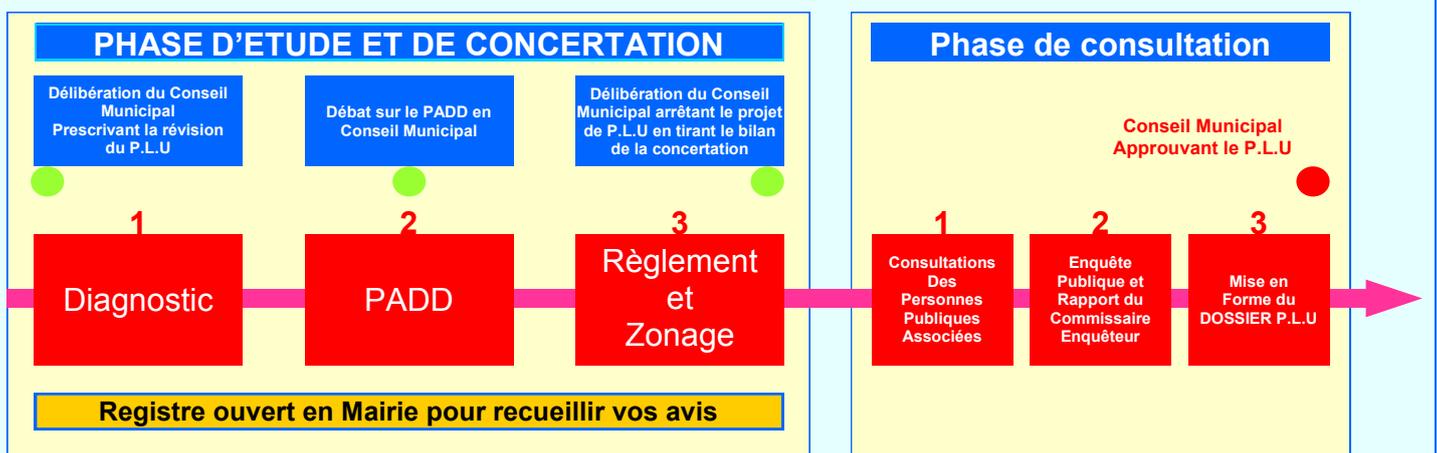
une **Modification** (changement touchant le volet réglementaire)

une **Révision Simplifiée** ( Micro changement graphique et réglementaire)

ou une **Révision** ( refonte plus profonde des espaces et de leurs réglementation)

C'est la dernière possibilité qu'a retenue la commune de Prunay - en -Yvelines. Nous sommes donc en procédure de Révision de notre Plan Local d'Urbanisme.

## LE DEROULEMENT DE LA PROCEDURE:



## LA CONCERTATION

Une très large concertation est mise en place, elle se déroule pendant toute la durée de l'élaboration du PLU, c'est une obligation légale mais aussi une volonté municipale de dialogue et une occasion de réfléchir ensemble.

La diffusion de l'information doit être la plus large possible pour recevoir les remarques et réactions, elle se fait à travers tous les supports de communication mis en œuvre par la municipalité (réunions publiques, expositions, mise à disposition d'un registre d'avis en Mairie ...)

Elle est suivie d'une enquête publique qui permet de recueillir, en fin de procédure, les ultimes observations.

*(Art.L.121-4 liste des personnes publiques associées à l'élaboration des PLU) (Art.L.300-2 définit les modalités de la concertation)*



# Voirie... Le Conseil Général travaille pour nous.

Durant tout l'été les travaux d'élargissement de la route L'Abbé, Craches, Marchais Parfond, Eure et Loir se sont poursuivis.

L'enfouissement de la ligne électrique à haute tension qui la borde a débuté.

L'aménagement du carrefour Est de Craches est cours de réalisation.

La fin de ces travaux est envisagée pour la mi-novembre.



La traversée du bourg de Prunay, de Gourville et de Marchais Parfond est interdite à la circulation des poids lourds de plus de 3.5T, sauf desserte locale.



Entrée de Gourville N10

Sortie d'Abblis

## CCAS "Centre Communal d'Action Sociale"

Le repas du CCAS aura lieu le samedi 24 octobre.

Cette année, le dépaysement sera total !!!!!

N'oubliez pas de vous inscrire dès que vous aurez reçu votre invitation (avant le 15 octobre).

### Bons de chauffage

Comme chaque année, les personnes, en résidence principale à Prunay, âgées de plus de 65 ans, non imposables sur le revenu peuvent bénéficier d'un bon de chauffage de 75 euros.

Apportez rapidement en mairie votre avis de non imposition 2008.





# Voyage à Kreuth en Bavière



Dans le cadre des échanges effectués avec l'APYK (Association Prunay en Yvelines - Kreuth), nos amis de Kreuth nous ont reçus cette année, le week-end du 2 au 5 juillet 2009.

Nous sommes arrivés dans la soirée du jeudi et avons été accueillis avec un pot de bienvenue par les membres de l'Association de Kreuth avant de rejoindre respectivement les familles qui nous recevaient.

Dès vendredi matin, départ pour le château de Neuschwanstein, de style néo-médiéval, construit par Louis II de Bavière au XIXème siècle. Le château est situé sur un éperon rocheux au milieu des bois. Château très célèbre en Allemagne et qui a inspiré celui de la Belle au Bois Dormant de Disney. Les plus courageux sont montés à pied, les autres ont emprunté les calèches. Un orage a éclaté à notre arrivée au sommet et nous avons été contents de nous réfugier à l'intérieur du château. Situé au pied des Alpes, le paysage est magnifique.

Après le déjeuner dans une auberge, nous avons visité l'église de pèlerinage de Wies (Wieskirche), l'une des plus belles églises de style rococo dans le monde. Il semble que la lumière jaillit de partout. Le maître-autel est en profondeur. On y retrouve la statue du Christ flagellé. En 1738, une paysanne a vu des pleurs dans les yeux du Christ flagellé. Une chapelle, puis une église furent construites en pleine campagne pour accueillir les pèlerinages qui ont eu lieu ensuite. La fresque de voûte a la réputation d'être la plus belle de style rococo.

Durant ce week-end à Kreuth, étaient organisées de petites fêtes de la bière (Waldfest) dans des endroits différents de la ville et qui attirent beaucoup de Bavarois des environs, venant même de Munich. Et, bien sûr, nous avons pu apprécier la bière et la choucroute dans une ambiance bon enfant tout en regardant la prestation de danseurs folkloriques en costumes traditionnels. Ce sont des fêtes de famille par excellence.

Samedi matin, puisque le temps le permettait, nous sommes tous allés au sommet du Wallberg (1722 m) surplombant le lac de Tegernsee. Nous avons pu découvrir le magnifique panorama et le départ de quelques vols en parapente. Chacun a pu passer l'après-midi à cet endroit ou sillonner avec ses hôtes cette si belle région.

Nous avons été invités à la soirée jumelage où pour nous mettre tout de suite dans la bonne humeur, nous avons tous sans exception participé à une compétition de tir à la carabine !!!! fiers ou non de nos résultats....Un excellent repas a suivi et tard dans la soirée, nous sommes repartis chacun avec son petit cadeau.

Dimanche avant de penser au retour, puisque toutes bonnes choses ont une fin, nous sommes allés à une dernière fête de la bière d'un club folklorique de Kreuth.

C'est toujours avec regret que nous partons car nous sommes reçus avec tant de gentillesse mais nous savons que chaque échange resserre les liens et que nous avons là-bas de vrais amis. Donc à bientôt pour d'autres rencontres.





## Une Nouveauté pour 2010

Pour l'an prochain, nous vous proposons de prendre en compte vos efforts d'embellissement de votre jardin pendant toute l'année.

Le Jury fera donc une première visite dans la première quinzaine d'avril, pour profiter avec vous des premières floraisons.



## Maisons Fleuries

Le Jury des maisons fleuries a fait un dernier tour fin septembre pour admirer vos réalisations. Un grand merci et félicitations à tous ceux qui ont persévéré malgré la sécheresse.

### Quelques Conseils

Cet été n'a pas été caniculaire, mais il fut particulièrement sec, et cela dure encore.

Les arbres et les arbustes souffrent de ce déficit d'eau et n'ont pas pu refaire d'abondantes réserves nutritives avant leur mise en repos.

Il faudra donc éviter cet hiver, de tailler trop fortement. De même et dans la mesure du possible, n'abîmez pas leur système racinaire par des tranchées trop proche des troncs.

Quant aux gazons, ils peinent à reprendre des couleurs. Des tontes un peu plus hautes leur seront profitables.

**Bon jardinage à tous.**

## Comité des Fêtes

### FETE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU

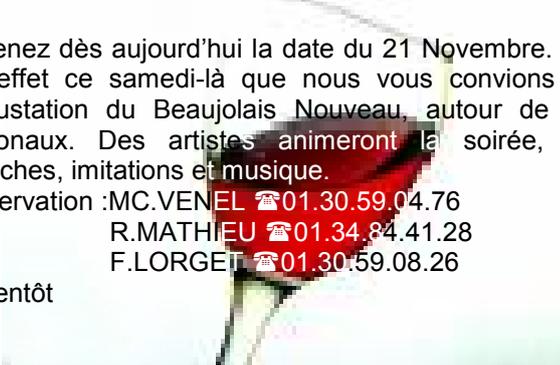
Retenez dès aujourd'hui la date du 21 Novembre. C'est en effet ce samedi-là que nous vous convions à la dégustation du Beaujolais Nouveau, autour de plats régionaux. Des artistes animeront la soirée, avec sketches, imitations et musique.

Réservation : MC.VENEL ☎01.30.59.04.76

R.MATHIEU ☎01.34.84.41.28

F.LORGET ☎01.30.59.08.26

à bientôt



### NOEL DE LA COMMUNE

C'est le 19 Décembre dans l'après-midi que le Père



Noel se déplacera dans les rues de nos différents hameaux. Tous les enfants qui l'auront accueilli pourront ensuite avec leurs parents déguster une collation qui se déroulera cette année à la salle du moulin.

### FEU DE LA SAINT JEAN

Nombreux furent les enfants, accompagnés de leurs parents, à se présenter pour le défilé aux lampions des feux de la St Jean, qui les enchantait autant que le traditionnel feu d'artifice.

Auparavant, les convives purent déguster les agneaux à la broche lors du repas célébrant la plus courte nuit de l'année. Un couple de chanteurs-musiciens égaya cette soirée festive et chacun put apprécier la qualité de la prestation dans un répertoire très varié.

L'année prochaine, une autre surprise vous y attend.



## L'ami Zébulon

Une rentrée très animée pour Zébulon, après un premier semestre 2009 qui s'est clôturé par un tournoi de foot/barbecue réussi et ensoleillé, agrémenté d'une démonstration d'Aïki Taï Do. Après un tournoi de pétanque, une sortie ball-trap et sa participation à la fête communale Prunay-Craches, Zébulon vous propose de venir jouer à sa soirée Loto, le 3 octobre, puis à des concours de belote et de tarot, le 7 novembre. Nous vous rappelons, par ailleurs, que nous vous attendons nombreux au concert de gospel, que nous proposerons le 5 décembre.

Nous tenons à remercier nos adhérents qui, grâce à leurs participations nous donnent encore l'envie et nous permettent de continuer à proposer ces rencontres entre habitants des hameaux de Prunay.

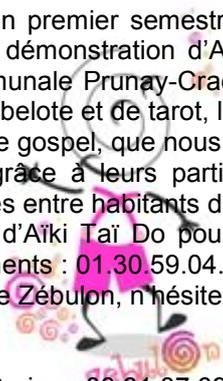
Zébulon propose, dès cette rentrée, des cours d'Aïki Taï Do pour les enfants, tous les lundis à 18h et pour les adultes, tous les mercredis à 19h30. Renseignements : 01.30.59.04.91

Si vous souhaitez proposer une activité au sein de Zébulon, n'hésitez pas à nous contacter.

Adhésion : 5€ en individuel, 15€ par famille

Renseignements : zebulon.prunay78@hotmail.fr

Alain:06.83.77.63.44 ■ Christine:06.70.04.80.80 ■ Corinne:06.81.37.69.80 ■ Nathalie: 06.82.92.31.01



## RENTREE SCOLAIRE 2009 2010



Le 3 septembre, 92 enfants ont fait leur rentrée à l'école de Prunay (dont 53 originaires de Prunay).

Ils sont répartis en 4 classes :

**Madame FABRIS (directrice)**

CP-CE1 24 élèves

**Madame FOULLEY**

CE2 23 élèves

**Madame SCHMITT Monsieur MESANGE**

GS CE1 23 élèves

**Madame DESVERGEZ**

CM1-CM2 22 élèves

## GARDERIE PERI SCOLAIRE

Dés la rentrée, les enfants ont retrouvé les locaux de la garderie à Craches où ils peuvent se détendre après leur journée scolaire avec des jeux et des activités manuelles.

**L'équipe de Laetitia OGIS les accueille**

**Maryse JEANNEAU**

**Valérie ANDROUIN**

**Sabrina DOS SANTOS**

1 rue de la Chesnaye

Craches ☎ 01 34 84 43 05

Renseignements et inscriptions auprès de la directrice.

**Madame OGIS ☎ 01 30 46 01 57**



## ACCUEIL DE LOISIRS LES LUTINS



Les Lutins ont rouvert leurs portes le 31 août Laetitia OGIS, Valérie ANDROUIN et Sabrina DOS SANTOS accueillent les enfants les mercredis et petites vacances scolaires Jeux, promenades, travaux manuels, bricolage, jardinage, musique les activités ne manquent pas Et foi de Lutin «l'année sera haute en couleurs» .

Renseignements et inscriptions auprès de la directrice.

**Laetitia OGIS**

**Les Lutins**

**Place du moulin**

**☎ 01 30 46 01 57 ☎ 06 70 32 66 13**

### Naissances

Manon BRUNET le 29 Juin 2009  
Lou JANNARELLI le 8 Août 2009  
Paul BOURDON le 16 Août 2009  
Alice CHARRON le 4 Octobre 2009

*Tous nos vœux aux bébés et  
félicitations aux parents.*

### Mariages

Emmanuel BARBIER  
et le 2 Juillet 2009  
Hélène AGASSE

~~~~~  
Bernard CHAROULET  
et le 4 Juillet 2009  
Liliane AUCLERC

~~~~~  
Bernard JOUVE  
et le 8 Juillet 2009  
Nathalie LEVREUX

~~~~~  
Fabien NACHEZ  
et le 11 Juillet 2009  
Aurélien ALEGRE

~~~~~  
Laurent PARISOT  
et le 1<sup>er</sup> Août 2009  
Aurore KILBURG

~~~~~  
Savas BAYKARA  
et le 28 Août 2009  
Sibel AYAR

~~~~~  
Sébastien DRAPEAU  
et le 12 Septembre 2009  
Aurélien FRETAULT

*Tous nos vœux de bonheur.*

#### Comité de rédaction de Prunay - Infos

##### Directeur de Publication :

Jean - Pierre Malardeau

##### Membres du comité de rédaction :

Lydie - Laure Berthier

Michelle Clément

Bertrand de Molliens

Claude Despois

Anne - Marie Fermeaux

Bernard Jouve

Nicole Lefoul

Nicole Pommereau

Christiane Robillard

### Les dictons de Saison

*Ce que le mois d'août ne mûrira pas, ce n'est pas septembre qui le fera.*

*Brouillards d'octobre et pluvieux novembre, font bon décembre.*

### Numéros de téléphones utiles

École de Prunay..... 01 30 59 18 57  
Garderie..... 01 34 84 43 05  
Accueil de Loisirs..... 01 30 46 01 57  
CAPY..... 01 30 46 07 56  
SIAEP ( Syndicat des Eaux )..... 01 30 88 07 50  
SICTOM (service de collecte des ordures ménagères).... 08 00 49 50 61

### Recensement Militaire

- **Jeunes gens et filles nés entre le 1<sup>er</sup> septembre 1993 et le 31 décembre 1993, faites vous recenser à la Mairie avant le 31 décembre 2009.**
- Présentez-vous avec le livret de famille et votre carte nationale d'identité.
- Si vous avez oublié de vous faire recenser avant cette date, veuillez cependant passer à la Mairie.

#### Téléphone du Bureau du Service National de Versailles

**01 30 97 54 54 ou 01 30 97 54 55**  
Bsn-ver@dsn.sga.defense.gouv.fr

### Liste Electorale



Les opérations d'inscription sur la liste électorale pour l'année 2010 se déroulent du 1<sup>er</sup> septembre au **31 décembre 2009 à midi.**

Pour s'inscrire, veuillez vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité, et de votre ancienne carte électorale et d'un justificatif de domicile. Votre inscription sera effective au 1<sup>er</sup> mars 2010

### URGENCES



17 ou 01 30 59 10 19



**MAIRIE DE PRUNAY - 4, rue d'Andret - 78660 Prunay-en-Yvelines**

**Tél. : 01 30 46 07 20 - Fax : 01 30 46 07 28 - e-mail : mairie.prunay-yvelines@wanadoo.fr**

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h - Lundi, jeudi, vendredi de 14h à 17h - Mardi de 14h à 19h

Permanence du Maire : Samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous